

Palais de justice de Haguenau | Bas-Rhin



Fiche signalétique

Les acteurs du projet

Ministère de la Justice

- > Direction des services judiciaires
- > Secrétariat général

Maîtrise d'ouvrage déléguée

- > Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ)

Maîtrise d'œuvre

- > Agence nunc architectes (mandataire) / SIB Études / Gest'Énergie / Les Économistes / BWG / Groupes Fluides / Ingemansson / G. Milochau / C. Emonet

Entreprise générale

- > Sotravest

Contrôleur technique

- > Qualiconsult

Coordinateur Sécurité et Protection de la Santé

- > BECS

Le calendrier

2009

- > Acquisition du bâtiment de l'état major de la caserne Thurot

Novembre 2011

- > Choix du maître d'œuvre

2012

- > Déroulement des études

1^{er} semestre 2013

- > Consultation des entreprises de travaux

Septembre 2013

- > Début des travaux

15 décembre 2014

- > Livraison du bâtiment à la direction des services judiciaires

17 février 2015

- > Mise en service du Palais

Les chiffres clés

Le chantier

- > Montant du marché de travaux : **4,1 millions** d'euros TTC
- > Personnes employées : jusqu'à **30 compagnons**, en période de pointe, tous corps de métier confondus ;
- > **41 entreprises** sous-traitantes dont la plupart issues de la région Alsace.

Le palais de justice dans ses grandes lignes

- > Surface du palais de justice : 2 000 m² ;
- > Rez-de-chaussée : salle des pas perdus, guichet unique de greffe, 2 salles d'audience, 1 salle d'audience de cabinet, service des tutelles, 2 salles des délibérés ;
- > 1^{er} étage : les bureaux du tribunal d'instance, 1 salle de réunion ;
- > 2^e étage : le service du livre foncier, le conseil de prud'hommes, 1 salle de repos, 1 bibliothèque.

Les personnels

- > 8 magistrats, un juge de proximité et 34 fonctionnaires travaillent dans ce nouveau palais de justice.
- > 33 conseillers prud'homaux y interviennent.

sommaire



Le palais de justice de Haguenau

Un bâtiment performant pour une Justice du XXI^e siècle

Le palais de justice, qui regroupe désormais le tribunal d'instance, le livre foncier et le conseil de prud'hommes, donne une plus grande cohérence à l'organisation locale de la Justice et une meilleure lisibilité pour les justiciables.



3 questions à Guillaume Zilio

Agence nunc architectes

Respect du patrimoine, souci du choix des matériaux et réhabilitation environnementale ont guidé la conception du bâtiment.



Visite guidée

Des espaces et des circulations très lisibles

Le bâtiment, ancienne caserne réhabilitée qui s'insère dans un futur écoquartier, est exemplaire en termes de sécurité et de fonctionnalité.



^ Ancienne caserne réhabilitée, le corps central du bâtiment a été démoli puis reconstruit pour créer une avancée contemporaine.

Le palais de justice de Haguenau

Un bâtiment performant pour une Justice du XXI^e siècle

Première pièce du futur écoquartier, le palais de justice de Haguenau, regroupe désormais le tribunal d'instance (TI), le livre foncier et le conseil de prud'hommes (CPH), jusqu'à présent installés sur trois sites distincts. Situé rue de la Redoute, à une dizaine de minutes de la gare et du centre-ville, il prend place dans l'un des bâtiments de l'ancienne caserne militaire, ainsi réhabilité.

«Le déclenchement de cette opération remonte à la réforme de la carte judiciaire, qui a entraîné la suppression des tribunaux d'instance de Wissembourg et de Brumath, ainsi que de plusieurs greffes détachés au livre foncier, explique Pascal Schultz, ancien avocat général, chargé du suivi des projets immobiliers pour la cour d'appel de Colmar. Les juridictions ont alors été regroupées à Haguenau et il a fallu louer d'autres bureaux.» Face à l'état des lieux d'une institution «éclatée» sur plusieurs sites, la création d'un palais de justice a, tout d'abord, eu vocation à regrouper les juridictions pour gagner en cohérence et en lisibilité.

Le site, un ancien bâtiment de commandement de la caserne militaire Thurot, a fait l'objet d'une restructuration lourde afin d'accueillir le palais de justice, tout en répondant aux objectifs de modernisation, de sécurisation et d'amélioration des conditions de travail et d'accueil.

Rationalité, fonctionnalité et sécurité

«Dès que nous regroupons des juridictions, comme ici à Haguenau, nous bénéficions de la mutualisation des moyens, insiste Gérard Grosjean, de la direction des services judiciaires. Les salles d'audience ne sont pas affectées à l'une ou l'autre des juridictions, elles servent à l'une et l'autre, en fonction de leurs besoins.» «Regrouper tous les services au même endroit engendre une optimisation des ressources humaines et économiques, confirme de son côté Françoise Decottignies, vice-présidente chargée



^ La salle des pas perdus, spacieuse et lumineuse, entourée de part et d'autre de deux salles d'audience.

de l'administration du tribunal d'instance de Haguenau. D'autant plus que cette nouvelle organisation prend place dans un bâtiment plus moderne.»

En comparaison avec l'ancien tribunal d'instance, le palais de justice est accessible aux personnes à mobilité réduite, conforme aux normes incendie les plus récentes et les nouveaux locaux sont également mieux sécurisés. «Dans les programmes actuels, y compris les tribunaux d'instance, nous cherchons à différencier les circulations des magistrats et de celles des justiciables, donne pour exemple Gérard Grosjean. Il s'agit de protéger les premiers en cas de réactions incontrôlées des seconds, au rendu d'un jugement.»

Un bâtiment à la pointe

Intégration architecturale dans le site, gestion des apports solaires, performances thermiques, étanchéité à l'air... «La maîtrise d'œuvre et l'entreprise ont développé des solutions innovantes afin de respecter le cahier des charges exigeant de l'APIJ et de se conformer à celui du futur écoquartier Thurot que le palais de justice préfigure», explique Adrien Thouénon, chef de projet à l'APIJ. «Les exigences en termes d'étanchéité à l'air et d'acoustique ont représenté le défi le plus difficile à relever, témoigne Jean-Jacques Thal, directeur des travaux pour l'entreprise Sotravest. Grâce à l'implication des entreprises sous-traitantes, nous avons réussi à atteindre nos objectifs, dans les délais serrés qui nous étaient impartis». «Grâce aux relations de bonne intelligence que l'APIJ a su instaurer entre tous les acteurs, souligne Françoise Decottignies, les architectes et les entreprises ont relevé le défi de faire passer cette ancienne bâtisse militaire du XIX^e au XXI^e siècle!»

Bien qu'il s'agisse de la réhabilitation d'un édifice ancien, les travaux réalisés ont atteint des objectifs ambitieux de performance environnementale.



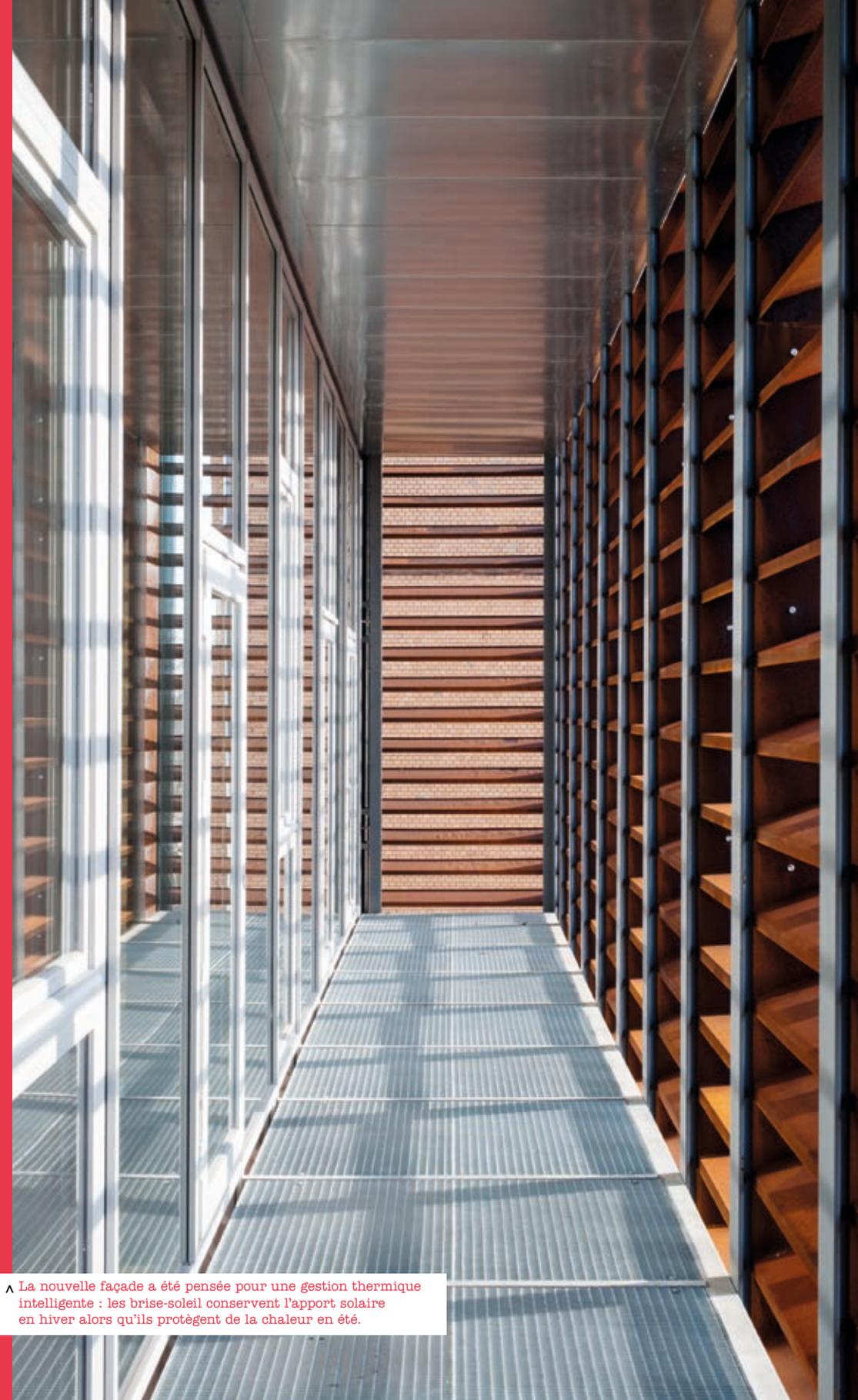
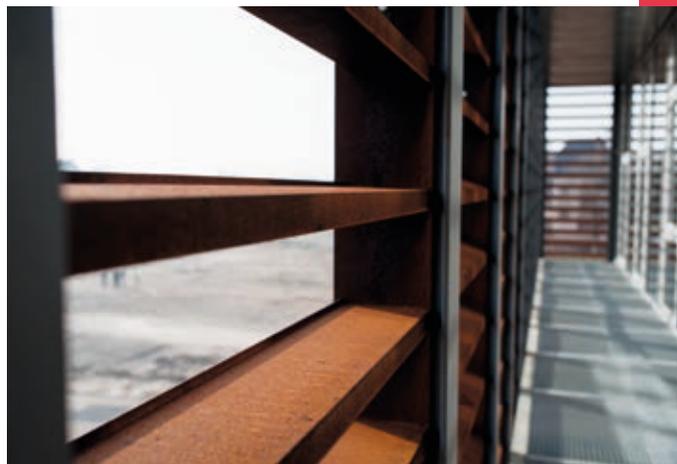
^ ^ Les deux salles d'audience du palais de justice bénéficient d'une acoustique de qualité.

3 questions à Guillaume Zilio, Agence nunc architectes

Quelle approche architecturale avez-vous privilégiée pour réhabiliter ce bâtiment du XIX^e siècle ?

Ce bâtiment en briques, doté de soubassements en grès, qui abritait autrefois l'état major de la caserne militaire, est très intéressant d'un point de vue architectural. Nous avons donc été soucieux de respecter sa logique de composition, constituée d'un bâtiment central et de deux ailes latérales, tout en cherchant à lui redonner une nouvelle image. C'est ainsi que nous avons assez vite imaginé démolir et reconstruire la moitié du corps central. L'avancée contemporaine, que nous avons greffée sur la façade, a non seulement permis de créer de la surface supplémentaire, mais aussi d'organiser de façon rationnelle les accès et les usages du palais. Cette démolition a permis de bénéficier d'une cohérence fonctionnelle, architecturale et patrimoniale.

Nous avons également été attentifs au choix des matériaux, par souci esthétique et symbolique.



< ^ La nouvelle façade a été pensée pour une gestion thermique intelligente : les brise-soleil conservent l'apport solaire en hiver alors qu'ils protègent de la chaleur en été.

Cette façade contemporaine s'accorde avec l'ancienne. Comment avez-vous réussi cette « greffe » ?

Nous avons, d'abord, voulu reproduire les rythmes de la façade existante, avec ses pleins et ses vides : selon l'inclinaison des brise-soleil de la nouvelle façade, certains vont être perçus comme étant fermés, d'autres comme ouverts. Ce sont aussi les lignes des modénatures en grès qui trouvent un écho sur la nouvelle architecture, à travers les passerelles métalliques de la façade.

Avec sa couleur marron, mat, l'acier Corten pour lequel nous avons opté s'accorde bien avec les briques anciennes. Il présente aussi la qualité d'être stable, à l'image de l'institution judiciaire qui ne doit pas subir les effets du temps. Plus largement, cette nouvelle façade se présente comme étant la vitrine du palais : c'est un espace monumental, sur trois niveaux, qui symbolise la Justice.

L'APIJ vous a demandé de jouer le jeu d'une réhabilitation environnementale. Par quoi cela s'est-il traduit ?

Ce bâtiment, tourné vers le futur écoquartier, a fait l'objet d'une rénovation thermique poussée : les murs, toitures, planchers et fenêtres ont été isolés et soumis à des tests grâce à une caméra thermique pour vérifier la continuité de l'isolation. Les résultats montrent que nous sommes même allés au-delà des préconisations.

Le rôle de la nouvelle façade, en termes de performance énergétique, est également important : orientée plein sud, elle est vitrée, et équipée de brise-soleil pour absorber les apports solaires en hiver et protéger de la chaleur en été. Enfin, le palais de justice est équipé d'une gestion technique centralisée (GTC), qui récupère de très nombreuses informations sur les températures intérieure et extérieure, la luminosité, le vent, la pluie... Programmé pour donner des ordres en fonction des informations collectées, le système peut, par exemple, moduler la ventilation dans une salle d'audience en fonction du nombre de personnes présentes ; ou encore réguler l'apport de lumière électrique nécessaire pour compléter la lumière naturelle. Il s'agit donc d'un bâtiment à la fois performant et intelligent.



^^ Les accès aux étages sont différenciés selon les publics. En haut, l'escalier pour le public, en bas, l'escalier réservé aux personnels.



^ La salle des pas perdus dessert de manière simple et cohérente les différentes parties du palais.

^ Le guichet unique de greffe permet de centraliser l'accueil et oriente les justiciables.

Visite guidée

Des espaces et des circulations très lisibles

Si, depuis la rue de la Redoute, l'ancien bâtiment de l'état-major conserve une architecture militaire classique, tout en brique, de l'autre côté, tournée vers le futur écoquartier de la ville, la nouvelle entrée du palais de justice présente, quant à elle, une façade originale, qui mêle tradition et modernité.

Greffée sur la partie centrale du bâtiment, une nouvelle infrastructure de bois, d'acier et de verre crée, sur trois étages, une avancée qui se marie parfaitement avec le reste de la bâtisse, et sous laquelle a pris place la salle des pas perdus : «Je trouve que la symbolique de la Justice est ici respectée, analyse Françoise Decottignies, la vice-présidente chargée du tribunal d'instance de Haguenau. La salle des pas perdus se présente comme le lieu de passage et d'échanges qu'il doit être.» «Nous avons utilisé des matériaux nobles et bruts pour créer une ambiance la plus apaisée possible, précise, de son côté, Guillaume Zilio, l'architecte du projet. Nous avons ainsi pris en compte le stress que la fréquentation d'un palais de justice peut générer.»

Des prouesses techniques

Élégante, la nouvelle façade est aussi fonctionnelle, puisqu'elle dessert, dans une grande simplicité directionnelle, les principaux organes du palais.

De part et d'autre de la salle des pas perdus, deux salles d'audience ont été aménagées et insonorisées : «Il n'y aura plus de parquets qui grincent, plus de réfraction de la voix, c'est un vrai progrès pour l'accueil des justiciables, souligne Pascal Schultz, ancien avocat général à la cour d'appel de Colmar. Le système de sonorisation et les boucles à induction auditive pour les malentendants améliorent aussi les conditions d'exercice de la Justice.»

Au centre de la salle des pas perdus, le guichet unique du greffe (GUG) joue un rôle clé : avec une vue sur l'entrée du palais, sur la circulation réservée aux personnels, sur l'escalier et l'ascenseur, «le GUG reçoit l'ensemble des demandes et peut répondre à toute une série de requêtes,

indique Françoise Decottignies. Cela évite aux justiciables et aux avocats de monter aux étages.» D'ailleurs, ces derniers ne peuvent se rendre dans les services du tribunal d'instance, au premier étage, et au livre foncier et au conseil de prud'hommes, au second étage, que munis d'un badge.

Du sous-sol qui abrite les espaces techniques et les archives, au dernier étage, les dernières évolutions technologiques irriguent tout le bâtiment : les éclairages des bureaux s'allument et s'éteignent automatiquement, leur intensité s'adapte en fonction de la lumière extérieure, et peuvent aussi être commandées par les utilisateurs ; dans toutes les pièces, des capteurs de température permettent au système de gestion technique centralisée de régler le chauffage ou la ventilation.

Perpétuer le patrimoine judiciaire

Conformément à la logique qui préside au regroupement des juridictions, le palais de justice de Haguenau comprend aussi une série de locaux mutualisés. Les salles d'audience, bien sûr, mais aussi, aux étages, des salles de réunion et de repos, ainsi qu'une bibliothèque. «Nous y conservons des ouvrages qui peuvent être utiles au quotidien, explique Françoise Decottignies, mais surtout des ouvrages de droit, certains même en allemand, que nous avons récupérés dans les tribunaux supprimés lors de la réforme de la carte judiciaire. Tous font partie du patrimoine judiciaire.»

Trois «Marianne», également héritées du regroupement des tribunaux, font aussi partie des éléments de patrimoine auxquels sont attachés les magistrats de Haguenau : «Toutes trouveront leur place dans le palais, assure Pascal Schultz, y compris cette Marianne en poterie de Betschdorf, qui nous a été donnée par la mairie de Wissembourg. Pour les justiciables, et notamment pour les anciens, cette histoire est importante.»

Le palais de justice de Haguenau apparaît comme une parfaite synthèse entre respect du passé et construction de l'avenir.



^ ^ Bois, acier, verre et béton brut issus de la réhabilitation se marient parfaitement bien avec les matériaux, notamment la brique, de la structure existante, et créent un univers apaisant.

Cette plaquette a été éditée à l'initiative de l'APIJ.

Direction de la publication

Marie-Luce Bousseton, directrice générale

Coordination

Marion Moraes - Mission communication

Remerciements à

La direction des services judiciaires et le bureau OFJ2 :

André Bichwiller, Gérard Grosjean

Le secrétariat général et le bureau des opérations

et des études immobilières : Michel Le Bastard, Pierre Augros

Pascal Schultz, ancien avocat général, chargé du suivi

des projets immobiliers pour la cour d'appel de Colmar

Françoise Decottignies, vice-présidente chargée de

l'administration du tribunal d'instance de Haguenau

Guillaume Zilio, architecte, Agence nunc architectes

Jean-Jacques Thal, directeur des travaux

pour l'entreprise Sotravest

Ont participé au sein de l'APIJ

Yves Lansoy

Marie-Bénédicte Caumette

Adrien Thouënon

Maquette et mise en page Anatome

Rédaction Isabelle Friedmann

Crédits photographiques Pascal Aimar

Impression SIRA



Le nouveau palais de justice de Haguenau regroupe désormais, sur un même lieu, le tribunal d'instance, le livre foncier et le conseil de prud'hommes, jusqu'à présent implantés sur trois sites. La réhabilitation de l'un des bâtiments de l'ancienne caserne Thurot a rendu possible ce regroupement des juridictions, qui se traduit par une plus grande lisibilité de l'organisation locale de la Justice. Les travaux réalisés permettent, en outre, d'offrir des espaces modernes et fonctionnels aux justiciables, comme aux magistrats, aux fonctionnaires et aux conseillers prud'hommes.

Doté d'une acoustique de qualité, ce bâtiment est aussi performant sur le plan thermique. Sous l'impulsion de l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), maître d'ouvrage de l'opération, l'architecte et les entreprises sont allés au-delà des exigences environnementales portées par la ville de Haguenau qui souhaite aménager autour du palais un écoquartier innovant.

APIJ - 30, rue du Château-des-Rentiers - 75013 Paris • Tél. : 01 53 94 88 00 • www.apij.justice.fr • www.justice.gouv.fr

